Image not found or type unknown

divorce sous le régime de séparation des biens

Par **odile 1969**, le **16/11/2009** à **16:25**

Bonjour,
Je souhaite divorcer, je ne travaille plus depuis 15 ans car j'ai suivi mon mari à l'étranger et j'ai élevé nos deux enfants agés de 15 et 12 ans
Mon mari gagne très bien sa vie (environ 5000€)
Que puis je espérer comme pension pour moi, et que deviendra l'appartement dont il rembourse le prêt tous les mois ?
Je ne pense pas trouver du travail aussi rapidement et facilement, comment pourrais je faire pour subvenir à mes moyens, car il ne veux donner que pour ses enfants
il dit que si moi je pars c'est à moi de me debrouiller
je n'ai aucun revenu personnel
et nous sommes marié sous le régime de séparations des biens, un contrat à été fait
nous avons acheté la maison en indivision, mais moi je n'ai apporté que 15000€ et je n'ai jamais remboursé le prêt
Merci de votre réponse car je suis un peu désespérée car je me dit que je suis "en prison" car je n'ai pas les moyens de partir

Cordialement

Odile Leturcq

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés